

Envoyez vos lettres à Tribune de Lyon, 9 rue de L'Arbre-Sec, 69001 Lyon / Réagissez sur www.tribunedelyon.fr

Nous avons reçu cette tribune de Philippe Bau

Les entreprises, des acteurs incontournables du "vivre-ensemble"

Les entreprises comprenant les entités du secteur de l'économie sociale et solidaire situées en France assurent 73 % de la production marchande de biens et services, par rapport à la production totale, et distribuent 70 % de la masse salariale en France. Les mêmes entreprises contribuent aussi fortement à la redistribution sociale en restituant à la collectivité des prélèvements sociaux et des impôts (42 % des recettes des collectivités sont issues des entreprises). Ces prélèvements et impôts permettent aux administrations publiques tout d'abord d'assurer leur propre fonctionnement, ensuite d'investir dans des équipements publics, et enfin de redistribuer, notamment grâce aux entités de l'économie sociale et solidaire, à des publics en difficulté (les pauvres, les jeunes, les chômeurs, les handicapés, les personnes âgées...). Or ces prélèvements sont en diminution alors que les publics en difficulté augmentent.

Les entreprises ont toute légitimité pour jouer le rôle de médiatrices entre la société civile et les pouvoirs publics. En participant au Vivre-ensemble, ces entreprises renforcent les liens sociétaux entre les citoyens et les pouvoirs publics.

Les entreprises sont donc un acteur majeur de l'aménagement des territoires et sont des lieux qui font société en tant qu'elles réunissent des personnes autour d'un projet d'entreprise pour produire des richesses économiques mais aussi sociales : des liens sociaux, du Vivre-ensemble, du Grandir-ensemble. Toutes les entreprises sont donc sociales. Les liens sociaux tissés au sein de l'entreprise permettent également de renforcer les liens sociaux vécus dans la société civile.

En impliquant leurs salariés à travers le mécénat de compétences par lequel certains salariés donnent de leur temps à une cause embrassée collectivement par toute l'entreprise, les entreprises proposent à leurs salariés de renforcer leur sentiment d'appartenance non seulement à l'entreprise elle-même, mais également au territoire sur lequel elle exprime son activité. La fondation Emergences (www.fondation-emergences.fr) est un exemple de cette implication en proposant "Entreprendre le Mieux-vivre ensemble" en accompagnant des initiatives citoyennes afin de les restituer à la société civile.

Dans un monde global où les émotions sont mondialisées (Boltanski, Virilio), les rôles de chaque partie-prenante n'ont plus les mêmes contours figés : les administrations publiques qui assument la vision politique des territoires ne peuvent plus assumer seules l'intérêt général et les entreprises doivent jouer un rôle dans la mise en œuvre de cette vision.

Les entreprises ont toute légitimité pour jouer le rôle de médiatrices entre la société civile et les pouvoirs publics. En participant au Vivre-ensemble, ces entreprises renforcent les liens sociétaux entre les citoyens et les pouvoirs publics.

Entre le territoire émotionnel de chacun et le vaste monde, il faut trouver sur quels territoires se "conscientise" le mieux le Vivre-ensemble. La rencontre entre les émotions collectives et les nombreuses richesses immatérielles, naturelles ou humaines (les biens communs) est un enjeu considérable et le Vivre-ensemble est certainement une condition importante pour la fabrication de ces biens communs (le tissu économique, la qualité des politiques publiques, l'expression démocratique, la création artistique, l'histoire et la géographie, l'éducation...).

Parce que l'enjeu du développement durable dépasse largement une vie humaine, chacun est encore un peu dans une posture "nimby" (*not in my backyard*). Et pourtant, il sera certainement demandé à chacun de lâcher prise, de renoncer à quelque chose pour s'ouvrir aux biens communs et devenir pleinement cultivateur de son territoire (*"La vraie générosité envers l'avenir, c'est de tout donner au présent"*, Camus).

PHILIPPE BAU, EXPERT-COMPTABLE, ASSOCIÉ DE SCREC, GROUPE BAU-CHEVALLIER, SPÉCIALISÉ DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET MEMBRE DU BUREAU D'ASSOCIATIONS ET DE FONDATIONS

